



UNE HISTOIRE DE LACS

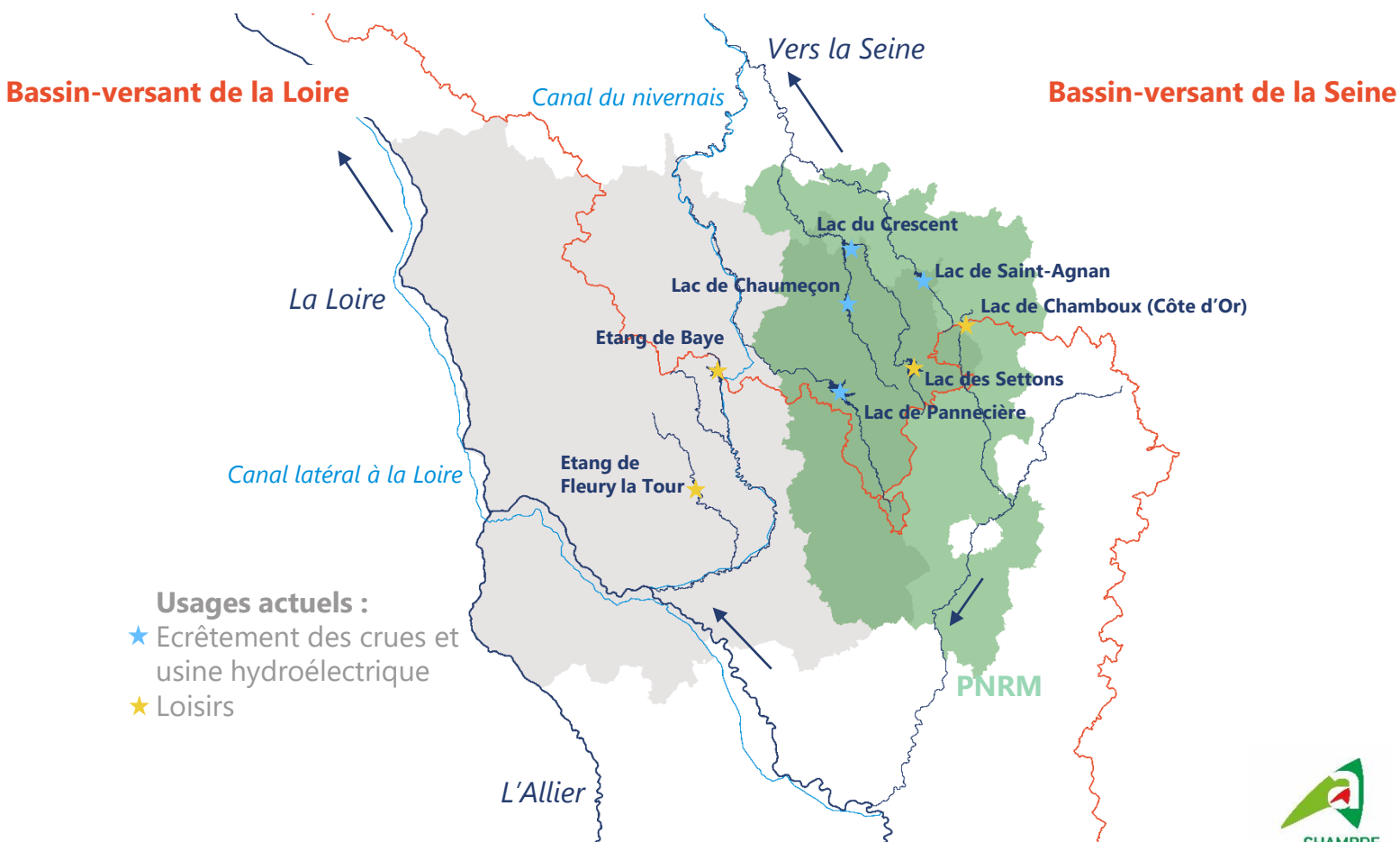
Les lacs artificiels sont des éléments essentiels de la gestion de l'eau en France. Souvent créés au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} pour les transports fluviaux, pour prévenir les inondations des villes ou pour créer de l'énergie, leur gestion est aujourd'hui un enjeu pour les usages actuels.

Les grands lacs du Morvan

6 lacs sont situés sur les roches imperméables du Parc Naturel Régional du Morvan. 5 d'entre eux sont situés sur le bassin-versant de la Seine et ils ont été créés, pour la plupart, pour contenir les inondations pouvant survenir sur le fleuve et ainsi protéger Paris, la crue de 1910 ayant affecté la population française peu de temps avant. La force motrice de l'eau ainsi générée permet de produire de l'énergie électrique et la retenue d'eau est également une ressource pour subvenir aux besoins en eau potable des habitants pour certains de ces lacs (avallonnais).

Deux autres plans d'eau artificiels du département de la Nièvre ont une surface supérieure à 50ha : les étangs de Vaux et de Baye, qui ont été créés à la fin du XVIII^{ème} siècle pour alimenter le canal du Nivernais, et l'étang de Fleury-la-Tour, aujourd'hui tous destinés aux loisirs : pêche, promenade.

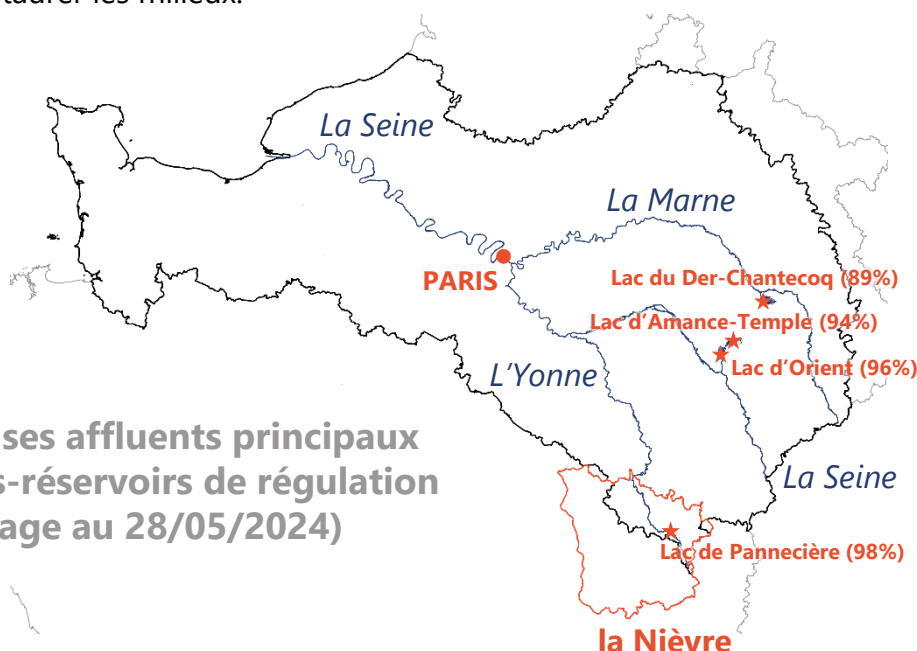
Les lacs artificiels de la Nièvre d'une superficie supérieure à 50ha



Le changement climatique a fait naître de nouveaux enjeux. Les questions de quantité et de qualité d'eau dans les rivières sont au cœur des préoccupations des gestionnaires. Différents défis sont donc mis en avant par ces derniers :

- Prévenir les inondations ,
- Soutenir le débit en période d'étiage pour qu'il soit suffisant dans les cours d'eau pour la vie aquatique et les activités humaines liées à ces cours d'eau en aval des lacs,
- Produire de l'eau potable,
- Connaître, préserver, gérer et restaurer les milieux.

Le lac de Pannecièrè en particulier fait partie des grands lacs-réservoirs permettant la gestion des débits de la Seine au niveau de la capitale. Ces lacs-réservoirs sont gérés par l'établissement public Seine Grands Lacs.



La Seine, ses affluents principaux et les lacs-réservoirs de régulation (remplissage au 28/05/2024)

Et du côté de la Loire...

Deux grands lacs inaugurés en 1983 et en 1984 et situés respectivement en Lozère et en Loire ont été créés pour réguler les débits de la Loire. Les lacs de Naussac et de Villerest, bien que situés loin de la Nièvre, ont un rôle essentiel en permettant de prévenir les crues et surtout d'assurer un débit nécessaire sur la Loire pour le refroidissement des deux centrales nucléaires (Belleville dans le Cher et Dampierre dans le Loiret). Ce débit permet également d'assurer les usages économiques liés à la Loire : loisirs, industrie, irrigation. Le remplissage de ces deux lacs au début de la saison d'étiage est donc un indicateur de la gestion des lâchers d'eau et des activités qui en dépendent. Ces lacs sont gérés par l'établissement public Loire.

Le suivi du remplissage et de la gestion des barrages est disponible sur le site internet :

<https://www.eptb-loire.fr/en-direct-des-barrages/>

	28/06/2023	17/06/2024
Villerest	97%	98%
Naussac	50%	99%

La Loire et l'Allier et les lacs-réservoirs de régulation (remplissage au 17/06/2024)

